



MAIRIE DE MAINCY

S-et-M - 77950
Tél. : 01.60.68.17.12
FAX : 01 60.68.60.04

Maincy, le 19 mars 2021

Mesdames et Messieurs,
Les Conseillers municipaux

**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 25 MARS 2021 A 20H30
BÂTIMENT R. DUBOIS**

PRESENCE INDISPENSABLE

Le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

Le quorum doit être atteint à l'ouverture de la séance (article L 2121-17 du CGCT)

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s collègues,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui commencera par la signature du procès-verbal de délibérations de la séance du 18 février 2021.

L'ordre du jour porte sur les points suivants :

- **Approbation du compte administratif et du compte de gestion de la commune (exercice 2020)**
- **Affectation du résultat de la commune (exercice 2020)**
- **Vote des taux d'imposition 2021 de la commune**
- **Subvention du budget communal au budget du CCAS**
- **Vote du budget 2021 de la commune**
- **Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer un marché à procédure adaptée pour la fourniture et livraison de repas en liaison froide**
- **Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accepter la mission de maîtrise d'œuvre de JMF INGENIERIE et de signer le marché relatif à la réalisation d'un city stade**
- **Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer une convention relative à l'accueil d'un stagiaire au sein du service administratif de la mairie**
- **Demande de subvention dans le cadre du plan de relance – continuité pédagogique : appels à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires**
- **Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal**
- **Questions diverses**

Les questions que vous seriez susceptible de voir traiter en fin de séance, doivent être posées, par écrit, au moins deux jours avant la réunion, ceci afin de permettre de vous apporter la réponse la plus précise possible.

Le Maire
Alain PLAISANCE

